



Les modèles sportifs européen et nord-américain : *Opposition ou convergence ?*

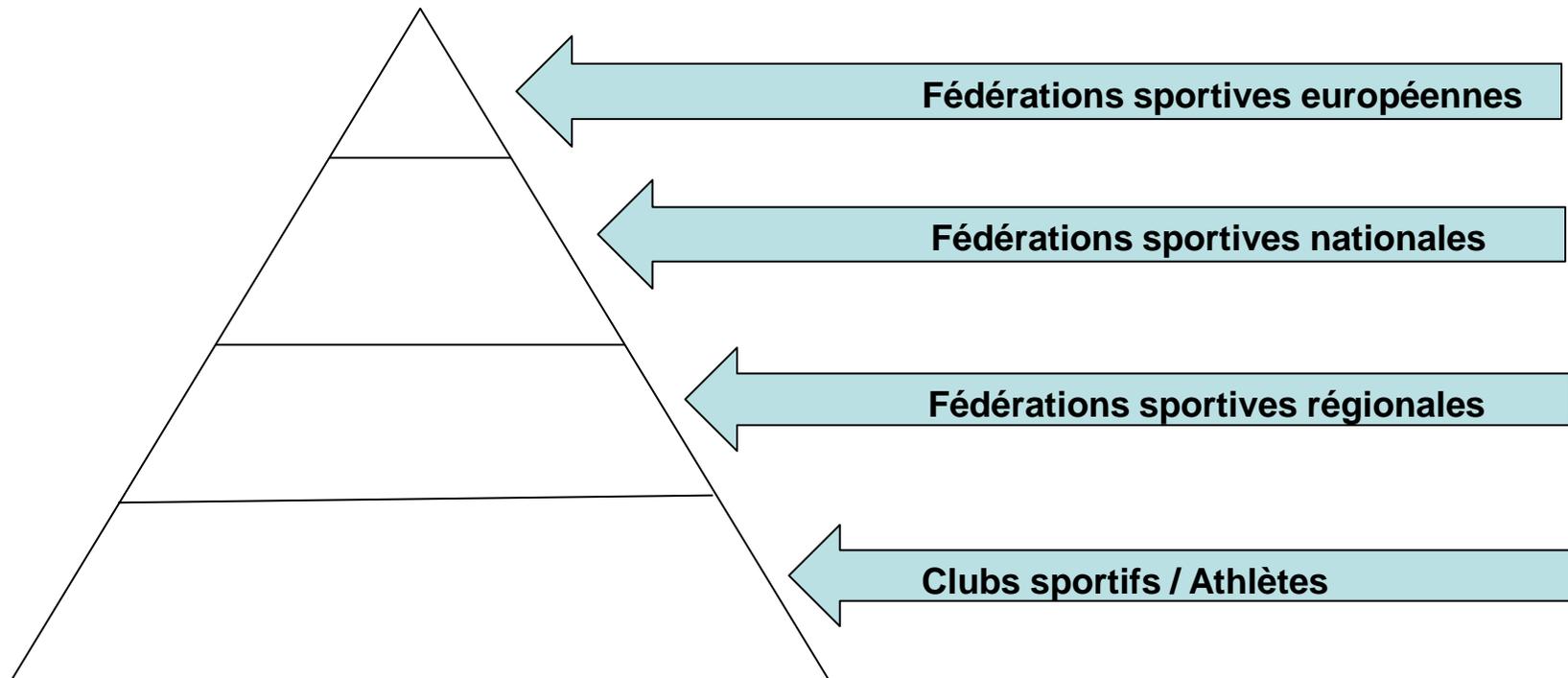
Nicolas Dutoit

Kolloquium im Sportrecht, Zurich, 29 avril 2011

- I. Principales caractéristiques du modèle sportif européen**
- II. Principales caractéristiques du modèle sportif américain**
- III. Vers une « américanisation » du sport ?**
- IV. Conclusion / Discussion**

I. Principales caractéristiques du modèle sportif européen

1) Une structure pyramidale



2) Un système de promotion et de relégation

II. Principales caractéristiques du modèle sportif nord-américain

- 1) Des ligues fermées
- 2) Une nette distinction entre le sport amateur et professionnel
- 3) Le rôle important des écoles et collèges
- 4) Le système de la négociation collective
- 5) L'exemption des règles de la concurrence

III. Comparaison des deux systèmes

	US Major Leagues	Football professionnel européen
Système de la ligue	Fermé Pas de système de promotion-relégation	Ouvert Système de promotion-relégation
Fonction de la ligue	Vente collective des droits TV Marketing centralisé	Vente collective des droits TV
Marché des joueurs	Marché des transferts Rookie Draft Salary Cap	Marché des transferts
Partage des revenus	Revenus télévisuels Billetterie	Revenus télévisuels
Droit de la concurrence	Exemption pour le baseball Sports Broadcasting Act	Exemption de l'article 101 §3 TFUE

Vers une « américanisation » du sport ?

❖ **Adoption de divers instruments « nord-américains » :**

- Salary Cap
- Ventes centralisées (droits TV, produits marketing, billetterie,...)
- Le système de la draft

❖ **Vers une fermeture des ligues ?**

- Création d'une superligue européenne (basketball, football et G-14)
- Récente réforme de la Swiss Football League

Conclusion / Discussion

- ❖ La fermeture des ligues s'oppose de manière frontale au modèle sportif européen
- ❖ Seule l'adoption de certains instruments « nord-américains » peut être envisagée (dans les limites du droit européen)